

LE | CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

Le mercredi 6 décembre 2023 | Volume 32 N° 49 • MÉDIALO



CRÉATION D'UN NOUVEL OBSERVATOIRE NATIONAL À L'UQAT

3



ÉMILISE LESSARD-THERRIEN
CO-PORTE-PAROLE DE QS

5

RETOUR SUR LES PLANCHES
POUR SYMPHORIEN

14

Photo gracieuseté - UQAT - Mélissa Roy



Psitt! Pour qu'un bac soit vidé, il doit être bien déneigé et pas pris dans la glace.

rouyn-noranda.ca/visezvert

Après Noël, je fais quoi de mon arbre?
Visez vert!

Où trouver mon calendrier de collecte?
Visez vert!

Ça va dans quel bac ça?
Visez vert!



10 341 \$ pour la Ressourcerie Bernard-Hamel
Campagne Biscuit sourire des Fêtes

L'initiative tenue dans les différents restaurants Tim Hortons de Rouyn-Noranda a permis d'amasser 20 682 \$ qui seront redistribués aux Camps de la Fondation Tim Hortons et la Ressourcerie Bernard Hamel.

La suite ici >>>



Pompiers forestiers recherchés
La SOPFEU lance officiellement sa campagne annuelle de recrutement

La SOPFEU recherche des pompiers et pompières forestiers afin de combler des postes dans le secteur de Val-d'Or et de Matagami.

La suite ici >>>



La **guignolée** des médias

Personne ne devrait rester sur sa faim

LE | CITOYEN
UNE PROPRIÉTÉ DE MÉDIALO

POINTS DE COLLECTES

ROUYN-NORANDA

- > Larrivière / Iberville ouest, devant Uniprix (équipe Centre de service scolaire)
- > Boul. Rideau / avenue Richelieu, devant Walmart/Canadian Tire (Hydro Québec)

LA SARRE

- > 2^e rue Est intersection 12^e avenue Est (La Vache à Maillot)
- > 2^e rue Est intersection 3^e avenue Est (Tim Horton au Nord de La Sarre)
- > Rue Principale intersection 8^e avenue (Consommation Plus / Alarme La Sarre)

TÉMIS

- > À Ville-Marie / Coin des lumières à CKVM
- > À Témiscaming / Coin route 101 et rue Kipawa

LE | CITOYEN
ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST | TÉMISCAMINGUE

177, rue Tashereau Est,
Rouyn-Noranda, Québec, J9X 3E6
1 888 767-7156

www.lecitoyenrouynlasarre.com

Directrice adjointe à la rédaction : Marilou Séguin
Rédactrice en chef : Christine Morasse
Journalistes : Chloé Pronovost et Ian-Thomas Bélanger
Directrice des ventes régionales : Audrey Darcy
Éditrice / Directrice développement des affaires : Isabelle Harvey
Conseillère solutions médias : Sylvie St-Pierre
Adjointe aux ventes : Joannie Langlois
Chef d'équipe numérique : Violaine Bélanger
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Vice-Présidente aux ventes : Chantal Roussel
Impression : Imprimeries Transcontinental inc.
Distribution : Messageries Dynamiques
ISSN : 2291-9007 (Imprimé)
ISSN : 2291-9015 (En ligne)

Plus de 90 points de dépôt





Louis Imbeau, doyen à la recherche et à la création à l'UQAT, Vincent Rousson, recteur de l'UQAT, Diane Dallaire, mairesse de Rouyn-Noranda, Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, et Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Photo: Gracielus - UQAT - Mélissa Roy

Création d'un nouvel observatoire national à Rouyn-Noranda

Environnement - Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda, dévoilé en mars dernier.

Chloé Pronovost | cpnovost@medialo.ca

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, remet une somme de 500 000 \$ sur un an à l'UQAT, afin de donner le coup d'envoi aux activités de l'Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l'environnement. Un montant de 9.5M\$ est également accordé au Fonds de recherche du Québec – Santé pour les activités de l'Observatoire et l'élaboration de son programme scientifique. « Cette somme est le reflet de l'immense préoccupation qu'on a, ici et au Québec, pour accumuler des connaissances et des données scientifiques toujours en ayant pour but d'améliorer les incidences des émanations sur la santé, l'environnement, la société et les technologies. Il va y avoir la création d'un comité scientifique indépendant où il va y avoir des chercheurs dans le domaine de la santé, de l'environnement et des technologies, ainsi qu'une table de concertation interdisciplinaire qui proposera des améliorations en matière d'économie, de santé publique et d'hygiène industrielle. En fait, c'est un Observatoire qui sera le Forum où tout va se discuter et tout ça va être à l'origine des mesures, des programmes et des orientations que l'on pourra prendre par la suite pour répondre à nos besoins fondamentaux », précise fièrement M. Boulet, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, présent lors de l'annonce. La création de cet observatoire vise entre autres à développer, regrouper des connaissances scientifiques et des données entourant les fonderies en favorisant la recherche de pistes d'amélioration et de solutions grâce à des informations

neutres et crédibles. « Nous sommes ravis que le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie nous confie ce mandat, qui s'inscrit dans la vision de la santé durable, laquelle intègre le milieu de vie et l'environnement dans la gestion de la santé publique. Grâce à ce nouvel observatoire, le FRQS mettra à profit les forces vives en recherche et stimulera les collaborations par les maillages intersectoriels afin de se pencher sur les divers enjeux associés aux fonderies en tenant compte des impératifs de la région de Rouyn-Noranda », mentionne Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec.

Partenariat avec l'UQAT

« On anticipe que ça va nous permettre d'être dans le peloton de tête à l'échelle internationale des sociétés les

plus innovantes. On a des collèges, des universités et des centres de recherches, dont l'UQAT fait partie évidemment, qui sont de calibre mondial. Ce partenariat avec l'UQAT stimulé par l'Observatoire va donner des résultats, je pense, extrêmement intéressants », ajoute M. Boulet.

Il s'agit également d'un honneur pour l'institution universitaire témiscabitiébienne de participer à la création de ce projet innovant. « L'UQAT a joué et continuera de jouer un rôle clé quant aux conséquences sociales et aux pratiques environnementales de l'industrie minière, notamment de la Fonderie Horne. L'UQAT souhaite faire partie de la solution et ce nouvel Observatoire représente une occasion de mettre à profit l'expertise de notre université dans ce domaine », conclut Vincent Rousson, recteur de l'UQAT.

5 RAISONS DE CHOISIR L'ÉQUIPE BOYER POUR VOS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

- ✓ Humanité
- ✓ Entraide
- ✓ Expérience
- ✓ Disponibilité
- ✓ Réputation solide

L'ÉQUIPE BOYER

COURTIERS IMMOBILIERS RÉSIDENTIELS

SECTEUR ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

BÉNÉDICTE LANDRY

819 354-0470

DAVID BOYER

Isabelle PARENT

819 762-3824

819.856.2424 - ÉQUIPEBOYER.CA

Plus de 1.6 M\$ pour la revalorisation du Lac Osisko

Économie - Grâce aux aides financières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Ville de Rouyn-Noranda et du programme NovaScience, les citoyennes et citoyens du territoire peuvent entrevoir plusieurs projets innovateurs pour ce joyau central de la Ville de Rouyn-Noranda.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

Fondé en 2018, le Collectif Territoire est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat d'unir la créativité des arts et de la culture, des sciences et de l'industrie pour produire des bénéfices pour les écosystèmes et les communautés. L'organisation a d'ailleurs collaboré avec la Ville de Rouyn-Noranda et le Centre local de développement (CLDRN) pour imaginer différents projets en lien avec la mise en valeur du lac Osisko. Le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Boulet et le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Bernard ont annoncé la concrétisation d'une entente de 1 641 167 \$ avec la Ville de Rouyn-Noranda pour le projet Signature innovation visant la réalisation de plusieurs projets d'aménagement. «C'est vraiment le fruit de tout le travail qui a été fait, de la persévérance de tous les citoyens et citoyennes qui ont participé à chacune de nos activités. On entrevoit le futur du lac Osisko vraiment dans quelque chose de beau, de bien, qui est bon pour les écosystèmes, mais aussi qui est intégré dans la vie urbaine. On a un écosystème vivant et on souhaite qu'il puisse continuer d'exprimer qui il est, mais sans détériorer ce qu'on fait à l'extérieur. Notre objectif à terme, c'est d'avoir de la cohérence envers l'écosystème et envers les citoyens. On souhaite avoir un usage



Jean Boulet était visiblement fier d'être présent pour voir des initiatives novatrices être réalisées à proximité du Lac Osisko.

Photo Médialo - Chloé Pronovost

perenne, peu importe l'usage qu'on va imaginer dans les différents endroits autour du lac, ces usages-là vont être durables», mentionne fièrement Patrick Martel, président du Collectif Territoire. Dans cette démarche de consultation, qui s'échelonne jusqu'en février 2024, plusieurs intervenants, organismes, entreprises et citoyens ont été consultés, afin d'imaginer les différents usages autour du lac Osisko. M^{me} Dallaire, mairesse de Rouyn-Noranda, nous assure que les projets choisis seront dévoilés sous peu. «Il y a un travail intense qui se fait pour l'aménagement autour du lac Osisko, on pense notamment à la Presqu'île. Il y a vraiment de beaux projets qui sont à venir que ce soit au niveau de l'environnement, de la réhabilitation ou de la gestion des eaux pluviales, on sera en mesure de donner plus de détails prochainement.»

Changement de zonage

La participation financière de la Ville de Rouyn-Noranda dans ce projet s'élève à 303 507 \$. Au-delà du montant attribué, il est important pour la Ville de Rouyn-Noranda de s'impliquer de toutes autres façons à ce projet pour la revalorisation du joyau central de la municipalité. «En accord avec notre plan directeur et dans le but de préserver et de mettre en valeur le lac et ses abords, le conseil municipal proposera, lors de sa séance régulière, un changement de zonage pour une zone qui est située dans la partie Est du lac Osisko. Cette zone est conçue de plusieurs lots boisés appartenant à la Ville et au Gouvernement du Québec. Présentement, l'habitation de faible densité est autorisée. On souhaite changer ça pour que seulement l'usage de mise en valeur et de conservation soit permis. On veut protéger notre lac», précise M^{me} Dallaire. Cette annonce a été suivie d'un tonnerre d'applaudissements de la salle traduisant ainsi l'accord des citoyens et citoyennes présents.

Pour la jeunesse

L'aide financière du programme NovaScience – Soutien aux nouveaux projets en culture scientifique du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi que la généreuse contribution du Club Richelieu de Rouyn-Noranda, permettra la mise en place d'un programme d'activités visant à sensibiliser et informer les jeunes sur l'histoire et l'écosystème du lac Osisko. «On a créé une trousse qui explique vraiment ce que c'est un écosystème d'un lac vivant surtout en milieu urbain. Les jeunes c'est l'avenir et ils ont beaucoup plus de sagesse au niveau du développement durable que la plupart des adultes. Les enfants ont déjà en eux les bons réflexes pour l'avenir», ajoute M. Martel. Il s'agit d'un coup de pouce financier de 40 000 \$ qui a été annoncé.



Patrick Martel, président du Collectif Territoire.

Photo Médialo - Chloé Pronovost

CAMPAGNE POSTALE ANNUELLE

Vous recevrez bientôt du courrier de la Fondation. Ouvrez notre lettre et laissez parler votre



819 797-1226 | FONDATIONSANTERN.ORG | INFO@FONDATIONSANTERN.ORG



>1239036

Émilise Lessard-Therrien co-porte-parole de QS



« **La voix des régions va se faire entendre** », dit-elle. - C'est par une marge de seulement trois voix que l'ex-députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Émilise Lessard-Therrien, est devenue co-porte-parole féminine de Québec solidaire, lors du congrès du parti, tenu le week-end dernier, à Gatineau. Elle a devancé la députée de Mercier, Ruba Ghazal, lors du deuxième tour de scrutin.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

« C'est une très belle journée aujourd'hui (lundi), a déclaré M^{me} Lessard-Therrien, dont, incidemment, c'est l'anniversaire de naissance ce lundi. Une raison de plus de célébrer. » La nouvelle co-porte-parole de Québec solidaire a donc vu sept mois de campagne connaître un dénouement heureux. « C'est la voix des régions qui a parlé, estime-t-elle. Je n'ai pas eu des appuis que dans les régions, mais mes appuis à Montréal ont compris que le parti devait justement sortir de Montréal. »

Le parti de tout le Québec

Émilise Lessard-Therrien croit que son passé de députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue a prouvé aux militants de son parti qu'il était possible de s'implanter en région, même si elle a subi la défaite en 2022. « On est maintenant le parti du Québec au complet, dit-elle. On va pouvoir porter des enjeux régionaux mais aussi des enjeux de ruralité. »

Pour ceux et celles qui s'inquiéteraient de la voir abandonner l'Abitibi-Témiscamingue parce qu'elle a maintenant un rôle plus global, Émilise Lessard-Therrien se veut rassurante. « C'est plutôt un gain pour l'Abitibi-Témiscamingue, argue-t-elle. Je serai plus présente dans les médias, et je serai plus à même de servir de relais pour les dossiers régionaux auprès de mes collègues. Pour moi, l'Abitibi-Témiscamingue a été un grand laboratoire, qui m'a permis de discerner les dossiers de nos régions, et d'en voir les dénominateurs communs, que ce soit en agriculture, en santé ou en foresterie, par exemple. »

Des dossiers régionaux à l'avant-plan

La nouvelle co-porte-parole de QS croit aussi que dans son action politique, elle a été en mesure d'attirer l'attention nationale sur des dossiers régionaux. Celui de la Fonderie Horne en a été un bel exemple. « Nous avons des préoccupations qui touchent les gens de chez nous, et la Fonderie Horne a été et demeure l'un de ces dossiers, croit-elle. Mais les gens d'ici sont aux prises avec la pénurie de main-d'œuvre, la crise des services publics et d'accès aux soins de santé. On pense aussi au monde municipal qui est sous pression, et à des dossiers comme les complexes aquatiques à Rouyn-Noranda et au Témiscamingue. »

Son premier mandat cependant: s'assurer de l'unité du parti. Même si leurs messages étaient somme toute similaires, les trois candidates porte-parole avaient leurs appuis. « Je pense que si le vote a été aussi serré, c'est parce que les gens tenaient à ce que les trois candidates restent au parti, croit Émilise Lessard-Therrien. Au final, la volonté des membres, c'est de nous voir toutes les trois continuer de travailler ensemble pour un objectif commun. »

La nouvelle co-porte-parole de Québec solidaire, Émilise Lessard-Therrien, veut que son parti soit celui de tout le Québec.

Photo gracieuseté




Le temps des Fêtes

APPROCHE À GRAND PAS!!

Réservez toute suite
votre buffet pour l'occasion.

Passez nous voir
pour en discuter avec nous

330, rue Principale
La Sarre, 819-333-3008
Propriétaire : Manon Lacasse

Heures d'ouverture :

Lun. au ven. - 8h à 20h
Sam. - 8h à 18h | Dim. - Fermé



www.lecitoyenlilasarre.com | Le mercredi 6 décembre 2023 | 5



LE CITOYEN
ROUYN NORANDA | ABITIBI OUEST | TÉMISCAMINGUE

VOTRE JOURNAL DANS
VOTRE COURRIEL CHAQUE
MERCREDI.

ABONNEZ-VOUS!

Notre tout nouveau site web est en ligne,

offrant toutes les informations utiles
et les réponses à vos questions.

www.ville.lasarre.qc.ca




>1238597

>1220770

D'anciens étudiants réclament justice

Abus sexuels commis au Séminaire Saint-Michel de Rouyn-Noranda - Un groupe de 6 anciens étudiants du Séminaire Saint-Michel de Rouyn-Noranda veulent des excuses publiques de la part de l'évêché concernant une série d'abus sexuels et psychologiques survenus entre 1960 et 1967.

Ian-Thomas Bélanger | itbelanger@medialo.ca

Un groupe de 6 anciens étudiants du Séminaire Saint-Michel de Rouyn-Noranda ont présenté un mémoire afin de faire connaître crimes sexuels qui auraient été commis principalement par deux prêtres qui enseignaient à l'établissement, soit les abbés Joseph Guiho et Maurice Magnan.

«Ce qui est difficile est de voir les éloges que reçoit l'abbé Guiho, qui est presque considéré comme un Saint par certains. Quand j'entends son nom, j'ai une réaction, et ce, plus de 50 ans après avoir fréquenté l'établissement», a confié l'une des victimes, Julien Rivard, qui a étudié au Séminaire Saint-Michel de 1960 à 1966.

Dans son mémoire, Julien Rivard cite que «...(l'abbé Guiho) m'a courtisé pendant un bon bout de temps et il a cherché à m'entraîner dans une relation sexuelle», citation décrite à la page 7 du document.

«Nous ne cherchons pas à nous venger. D'ailleurs, nous sommes même reconnaissants de notre passage au Séminaire, car l'enseignement que nous y avons reçu nous a fait progresser intellectuellement. Ce que nous voulons, c'est que la vérité soit connue du grand public en ce qui concerne les agissements des prêtres visés par notre mémoire», a ajouté Julien Rivard.

«L'abbé Guiho était un homme intelligent et charismatique, mais visiblement exalté. Il était obsédé par la présence

de Satan et il a embarqué beaucoup de monde dans ses croyances», a ajouté l'homme pour décrire l'attitude générale du religieux.

Outre Julien Rivard, les anciens pensionnaires Marc Ryan, Donald Nolet, Pierre Trépanier, Philippe Boissonneault et André Gilbert ont également témoigné des abus subis ou dont ils ont été témoins au Séminaire. Quatre d'entre eux n'ont pas subi d'abus sexuels. Ils font plutôt état d'abus psychologiques, de misogynie et d'une conception rétrograde de la sexualité.

«Une des motivations des six est qu'en faisant connaître ces abus du passé, il puisse y avoir des victimes qui en prennent connaissance et que certaines choisissent de se manifester», a avoué Julien Rivard.

Les anciens étudiants veulent davantage de transparence

Les 6 hommes réclament que l'Église soit davantage transparente quand vient le temps de révéler les abus dont ont été victimes les personnes qui ont fréquenté les séminaires et autres institutions religieuses.

Par ailleurs, dans un communiqué envoyé aux médias locaux, l'évêque des diocèses de Rouyn-Noranda et Amos, M^{gr} Guy Boulanger, a confirmé que «...le diocèse s'engage à collaborer avec le diocèse de Timmins, dont relevait l'institution à cette époque, afin que toute la lumière soit faite. Par ailleurs, un mécanisme pour accueillir les victimes et traiter les plaintes existe dans le diocèse. Enfin, l'Église de Rouyn-Noranda s'est engagée dans la mise en place de mesures de prévention visant à ce que des actes, tels que ceux qui sont allégués, ne se produisent pas dans le futur», explique le communiqué.

«C'est intéressant que l'évêché ait une politique de traitement des plaintes et un comité pour en faire le suivi.



Ancien étudiant du Séminaire St-Michel de 1960 à 1967, Julien Rivard, est l'une des 6 victimes qui a rédigé un mémoire afin de dénoncer les abus sexuels et psychologiques survenus dans l'établissement d'enseignement situé à Rouyn-Noranda.

Photo gracieuseté - Facebook

Mais tout cela est fait dans le secret et rien n'est rendu public. C'est un peu comme pour la Fonderie Horne: la population veut qu'elle rende publiques ses émissions polluantes. De la même manière, nous pensons que l'évêché devrait faire preuve de transparence en rendant publiques, possiblement sur son site internet, des informations sur les abus qui ont été portés à sa connaissance, tout en respectant la confidentialité si les victimes le demandent», a conclu Julien Rivard.

PROFITEZ DES SOLDES DE L'APRÈS-NOËL

NOUS AUSSI ON EST FOU, ON CASSE LES PRIX

Cheryl Larivière
Secteur Val-d'Or
clariviere@medialo.ca

Aline Gelin
Secteur Amos et Val-d'Or
agelin@medialo.ca

Sylvie St-Pierre
Rouyn-Noranda, La Sarre et le Témiscamingue
sst-pierre@medialo.ca

Contactez votre conseiller en solutions médias pour réserver votre espace.

LE CITOYEN UNE PROPRIÉTÉ DE **MÉDIALO**

Troupe À Cœur ouvert **Hecla QUÉBEC**

PRÉSENTENT LE GRAND SPECTACLE MUSICAL DU TEMPS DES FÊTES :

Festivitas

5^E ÉDITION / 7 NOUVELLES SCÈNES

SALLE DESJARDINS 500 RUE PRINCIPALE LA SARRE

20-21-22 27-28 DÉCEMBRE À 19H / 29-30 DÉCEMBRE À 14H

TICKETACCES (819) 333-4100

Achat de billet

MERCI À NOS PARTENAIRES

Partenaire Présentateur :

Partenaire Platine :

Partenaires touristiques/économiques :

Partenaires Or :

Partenaires Bronze :

> 1239211



Photo Médialo - Archives

L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec sont les deux régions les plus touchées par les recommandations du Forestier en chef.

Feux de forêt: le Forestier en chef recommande des baisses

L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec durement touchées - Le Forestier en chef du Québec, Louis Pelletier, recommande des baisses de possibilités forestières de plus de 600 000 m³/an, à la suite des feux de forêt historiques qui ont frappé le Québec en 2023. L'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Mauricie sont touchées par ces recommandations. Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la baisse est de 2,1%, contre 12,7% dans le Nord-du-Québec.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Au total, ce sont plus d'1,3 M d'hectares de forêt qui ont brûlé l'été dernier au Québec, dans 44 unités d'aménagement. Treize de ces unités étaient situées dans les trois régions susmentionnées, et ont été plus durement touchées. De ce fait, elles ont été analysées en priorité, puisqu'elles semblaient plus préoccupantes aux yeux de Louis Pelletier.

«C'est une situation qui n'était pas facile, et il a fallu la traiter de façon rigoureuse, a avoué le Forestier en chef, lors d'un point de presse tenu mercredi, à Roberval. Il nous a fallu travailler avec l'information dont nous disposions sur le terrain, et c'est sur la base de ces informations que nous avons fait nos recommandations à la ministre des Ressources naturelles.»

Des ententes avec les Autochtones

Parmi les secteurs les plus touchés par les feux de forêt de l'été dernier, il y avait le secteur de Lebel-sur-Quévillon, qui avait fait la manchette, ainsi que le secteur Eeyou-Istchee, qui fait l'objet d'ententes de nation à nation. Dans ce contexte, le Forestier en chef devait s'avancer avec prudence. «Il fallait tenir compte des ententes avec les Autochtones dans les calculs de nos recommandations, de dire Louis Pelletier. Il s'agit d'une situation délicate quand il est question de l'attribution du bois.»

Les recommandations du Forestier en chef sur les réductions des possibilités forestières sont valables à partir du 1^{er} avril 2024, pour la période entre 2023 et 2028. Il existe aussi une autre portion de l'effet mesuré, qui sera réévaluée dans la prochaine année dès que des informations, notamment celles relatives aux travaux de remise en production de la forêt et aux données de récupération complétées des bois brûlés, seront transmises au Forestier en chef. «Si d'autres événements du même genre venaient à survenir l'an prochain, il faudrait reprendre les calculs», explique M. Pelletier.

Une réflexion bienvenue

Le Forestier en chef a profité de l'occasion pour saluer la décision de la ministre Maïté Blanchette-Vézina de tenir une vaste réflexion sur la forêt québécoise. «Avec les changements climatiques, il est devenu important de tenir une réflexion sur l'avenir de la forêt québécoise, et en cela, je salue l'initiative de la ministre», de dire M. Pelletier.

«Le pire scénario», selon le CIFQ

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) estime que l'analyse du Forestier en chef constitue le pire des scénarios pour plusieurs régions. «Il s'agit d'un impact de 13,5 milliards \$, indique le PDG du CIFQ, Jean-François Samray. Une réduction de 620 000 mètres cubes représente environ 23 000 logements par année, soit l'équivalent d'environ 50% des logements construits annuellement au Québec. Cela signifie également que l'emploi de près de 2700 travailleurs et travailleuses risque sérieusement de disparaître. Dans des régions où l'industrie forestière est le moteur de la vitalité socio-économique, nous devons rapidement identifier des mesures de mitigation en collaboration avec le gouvernement du Québec.»

De son côté, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'a pas tardé à réagir, en annonçant la mise sur pied d'un comité de soutien spécial, pour les communautés et les travailleurs touchés par les recommandations du Forestier en chef. Piloté par le MRNF, le comité sera également formé d'experts des ministères de l'Emploi et de l'Économie. «Comme gouvernement responsable, on doit veiller au développement durable de nos forêts, a déclaré par voie de communiqué la ministre Maïté Blanchette-Vézina. Les feux historiques de 2023 nous forcent à modifier considérablement les façons d'aménager et de protéger notre forêt, et d'assurer sa revitalisation à certains endroits au Québec. Le comité spécial annoncé aujourd'hui permettra d'accompagner les acteurs de la filière forestière les plus concernés par la récente modification de la possibilité forestière de manière à assurer la vitalité des régions touchées et le développement durable de nos forêts.»

Offrez-vous
le confort de nos
dômes écoluxueux

**3^e nuitée
à 40 %**

www.stationboreale.com

www.lectoyentournilasarre.com | Le mercredi 6 décembre 2023 | 7

1238065

ÔTHAI
FINE CUISINE ASIATIQUE

810, 3^e Avenue Val-d'Or
819 874-8424
www.restaurantothai.com

Menu pour emporter
aussi disponible

Consommat+
Le service et la qualité avant tout !

330, rue Principale | La Sarre, 819-333-3008
Propriétaire : Manon Lacasse

Heures d'ouverture :
Lun. au ven. - 8h à 20h
Sam. - 8h à 18h
Dim. - Fermé

Pour consulter notre page FB

RABYAUTO
ON TÂCHÊTE ÇA!

Spécialiste de véhicules sur commande
819 874-7229 | RABYAUTO.CA

Projet de rénovation ou de construction, un membre de notre équipe sera prêt à vous aider

DECO SURFACES
Planchers Design Val d'Or

CDV
Couture Design Val d'Or
UNE DIVISION DE PLANCHERS DESIGN VAL D'OR

Revêtement de sol, Armoires de cuisine, jusqu'à la plomberie.

SOINS INFIRMIERS PLUS
dotation de personnel infirmier

Informations : Catherine P. DeCarufel
819-354-1873 ou 819-856-6104
cpdecarufel@soinsinfirmiersplus.com

CONCOURS LE CITOYEN
dans le sud

Présenté par le Citoyen en collaboration avec l'agence de voyage

VOYAGES BRUNET

5 000\$ À GAGNER EN CRÉDIT VOYAGE

Merci!
DE VOTRE PARTICIPATION!

5^e finaliste
CAROLINE PLOUFFE
DE VAL-D'OR

6^e finaliste
MONIQUE DESROSIERS
DE ST-MATHIEU D'HARRICANA

Finalistes
NANCY NADEAU
DE VAL-D'OR
SYLVIE TURCOTTE
D'AMOS
COLETTE LETENDRE
DE MACAMIC
MÉLANIE COULOMBE
D'AMOS

DÉCOUVREZ NOTRE FINALISTE LECTEUR DE LA SEMAINE, DANS NOS PAGES CONCOURS PUBLIÉES DU 1^{er} NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE.
La pige des deux gagnants sera faite dans la semaine du 11 décembre. Le dévoilement des gagnants seront annoncer lors d'une soirée exclusive et sur invitation seulement le mercredi 13 décembre prochain. 2 crédits-voyage d'une valeur totale de 5 000\$ seront remis; un crédit voyage de 2 500\$ parmi nos 6 finalistes lecteurs, 1 crédit voyage de 2 500\$ parmi nos marchands participants à la promotion. AUCUN ACHAT REQUIS.



ça commence
ICI!
www.cacomenceici.ca

Caissières recherchées

NOUVEAU DÉPOSITAIRE **MANITOU**

LOCATION MS
1568, rue Thérèse-Lacroix Val-d'Or
819 824-5161

Berik Sport

OBTENEZ JUSQU'À 1 500\$ DE RABAIS
OU
3 ANS DE PROTECTION
À L'ACHAT D'UN MOBILE 2023 SÉLECTIONNÉ

50, 3^e AVENUE VAL-D'OR 700, 8^e 110
819-824-2022
WWW.BERIKSPORT.COM

»» VENDRE OU ACHETER COMMISSION **1%**

H. A. EXPERT IMMOBILIER
RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

Vendirect.ca

CONTACTEZ **Steve Authier**
Courtier résidentiel et commercial
819 856-0756
steveauthier@hotmail.com

Meubles Éco Déco
NEUFS & USAGÉS

FRIGO à partir de **695\$**
CUISINIÈRE à partir de **495\$**

653, 3^e avenue, Val-d'Or - 819 354-5534

Les paniers de Noël de la Vallée-de-l'Or

*** * GUIGNOLÉE DES MÉDIAS * ***
Jeudi le 7 décembre 2023
PETIT OU GRAND, VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE!

Prévoyez de l'argent comptant.
Soyez généreux!

NAPA PIÈCES D'AUTO
NAPA - VAL-D'OR
NAPA - AMOS
NAPA - SENNETERRE

Spécial sur présentation du coupon

Jusqu'à épuisements des stocks

1399\$

Arctika
FONDANT À GLACE | ICE MILK
SEL MARIN

FONDANT À GLACE ARCTIKA :
Le déglacant qui respecte la nature et sécuritaire pour les animaux. 18 kg

Reflet



Joie dans notre monde !

J'ai conservé cette carte de Noël, reçue il y a quelques années, vu l'importance de ce message. Encore faut-il avoir fait la paix avec quelques souffrances. En y réfléchissant, je me suis rappelée la visite de Kim Thüy dans le cadre d'un brunch conférence organisé par le Festival du cinéma international chez nous. J'ai pu observer son humanisme, sa facilité de contacts à la voir circuler de table en table tout sourire, l'oreille et le coeur attentifs. Elle communique avec spontanéité, simplicité et humour son enthousiasme, sa joie de vivre. J'entends encore ses rires comme en écho. On ne peut rester insensible à son parcours. Enfant "j'étais plate, peureuse et faible" confie t'elle. Elle a dû fuir son pays en guerre dans des conditions fort éprouvantes pour se laisser atteindre par l'accueil des gens de chez nous qui, à travers sans doute quelques maladresses, quelques inconforts ont su manifester "une dose immense d'affection et de bienveillance". Nous connaissons son rayonnement à travers le monde. Ses écrits, réalisés dans recueillement et la solitude, font vibrer. De nombreux prix prestigieux en témoignent. Ses écrits l'ont amenée à voyager dans de nombreux pays. Elle déclare pourtant ne pas être faite pour ce genre de vie! Son sens des responsabilités l'amène à accepter les invitations, fort nombreuses, pour transmettre ce que la vie lui a apporté. Elle dépasse alors ses peurs et ses fatigues. Chaque partage dans l'ouverture du coeur, "donne sens à ses succès". Je retiens sa fierté de Québécoise, ses accents sur la beauté "qui rend libre". "C'est correct" répète t'elle souvent: pas de jugement écrasant. Je retiens, particulièrement, sa faculté incroyable de voir ce qu'on ne voit pas: l'invisible, le sens caché. Place de choix, dans mon décor, à cette crèche achetée au Vietnam qui, pour moi, porte un message de paix et de joie à cultiver...

Lucie Trudel

>1234627

LORRAINE ANDRÉ 1929-2023



Est décédée à l'Hôpital de Rouyn-Noranda le 25 novembre 2023 à l'âge de 94 ans, Mme Lorraine André, domiciliée à Rouyn-Noranda, fille de feu Fortunat André et de feu Angéline Brillon, épouse de feu Roy McKee.

Mme André laisse dans le deuil ses belles-soeurs: Denise André et Marion Hill; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis (es).

La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon Larouche de Rouyn-Noranda pour les bons soins prodigués. Un remerciement tout spécial à Aline Lessard Bibeault et sa fille Suzanne, ainsi que Doris Camirand pour leur accompagnement et leur amitié.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer de l'A-T (Rouyn) CP 336, Rouyn-Noranda, Québec Téléphone : 819 764-3554 Site web : <https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/SocAlzAT>

et/ou Pavillon Claude Larouche 891 Rue Perreault E, Rouyn-Noranda, Québec Téléphone : 819 764-4706

Mme André sera exposée à la Coopérative funéraire de l'Abitibi du **10, rue Reilly à Rouyn-Noranda** le vendredi 8 décembre 2023, de 9 h 30 à 16 h.

Les derniers adieux auront lieu le vendredi 8 décembre 2023 à 16 h à la chapelle de la Coopérative funéraire de l'Abitibi à Rouyn-Noranda.

L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame de Rouyn-Noranda à une date ultérieure.

Il vous sera possible d'assister à la cérémonie à distance, cette dernière sera disponible à partir du vendredi 8 décembre 2023 à 16 h, en cliquant sur le lien visionner la cérémonie sur le site de la Coopérative funéraire de l'Abitibi.



>1239111

LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI OUEST | TÉMISCAMINGUE

PARTENAIRE
des grands événements
de notre communauté!



ANNONCES | CLASSÉES

1 866 637-5236

ANNONCESCLASSEES@HEBDOS.COM

424 Astrologie, occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125



LE CITOYEN
VOTRE JOURNAL DANS
VOTRE COURRIEL
CHAQUE MERCREDI.
ABONNEZ-VOUS!



Habitat Métis du Nord possède des logements à loyer modique et nous invitons toutes les personnes intéressées, à nous produire une demande afin d'être inscrites sur notre liste d'attente qui sera utilisée lors des prochaines sélections.

AVIS PUBLIC

Nous avons des logements de 2 et 3 chambres à coucher dans les municipalités suivantes :

- Belleterre, Cadillac, Cléricky, Destor, Évain, Kipawa, La Reine, La Force, McWatters, Normétal, Notre-Dame-du-Nord, Témiscaming, Val-Paradis, Villebois, La Sarre et Rouyn-Noranda.

Critères d'admissibilité :

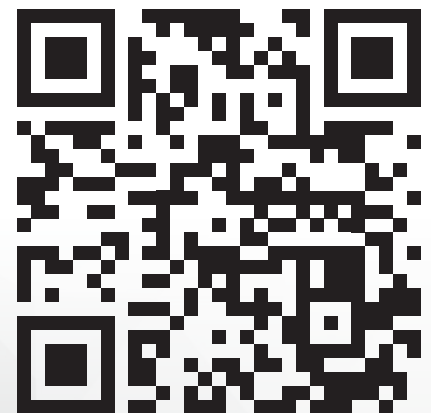
- Être un ménage autonome;
- Être d'origine autochtone (selon les critères);
- Avoir des revenus égaux ou inférieurs au maximum de revenus établis.

Toutes les personnes intéressées à nous formuler une demande doivent le faire en s'adressant à :

Habitat Métis du Nord
209, 9^e Rue, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 2C1
Tél. : **819-764-9120** ou le **819-797-3902**

>1239219

JOINS-TOI À NOUS!



UNE PROPRIÉTÉ DE

MÉDIALO

APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC
N° IMM-300124**

**FOURNITURE ET INSTALLATION
D'UN BÂTIMENT TEMPORAIRE
À L'ÉCOCENTRE ARTHUR-GAGNON**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant la fourniture, la livraison, l'installation et la mise au niveau d'une unité modulaire clé en main préfabriquée et déplaçable au besoin (style mini maison conteneur) pour l'écocentre Arthur-Gagnon, situé au 210 avenue Marcel Baril à Rouyn-Noranda. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 6 décembre 2023 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de l'avis IMM-300124. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « IMM-300124 – Soumission pour fourniture et installation d'une unité modulaire préfabriquée et déplaçable pour l'écocentre Arthur-Gagnon » et se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 30 janvier 2024, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de M. Jonathan Asselin

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 30 janvier 2024 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes en sus.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à Mme Virginie Cloutier, chargée de projets. Vous pouvez la joindre par courriel à l'adresse suivante : virginie.cloutier@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Jonathan Asselin
Conseiller en acquisition



**Projet minier aurifère Novador
Période de consultation publique**

Que se passe-t-il?

Le 27 novembre 2023 — Probe Gold Inc. (le promoteur) propose une nouvelle mine d'or à ciel ouvert et souterraine située à l'est de Val-d'Or, au Québec. L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) invite les peuples autochtones et le public à examiner le résumé de la description initiale du projet et à formuler des commentaires sur le projet. Cette rétroaction permettra à l'Agence de préparer un sommaire des questions qui sera remis au promoteur.

Visitez la page d'accueil du projet, sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence 86020) pour :

- En savoir plus sur le projet.
- Présentez vos commentaires en ligne dans l'une ou l'autre des langues officielles d'ici le 17 décembre 2023 à 23 h 59. Tous les commentaires reçus seront publiés en ligne dans le Registre.
- Plus d'informations sur l'aide financière, qui sera disponible pour les participants admissibles pendant cette période de consultation. Les détails seront annoncés prochainement sur le Registre.
- Participer à l'une des séances d'information virtuelles sur le projet et le processus d'évaluation d'impact fédéral.

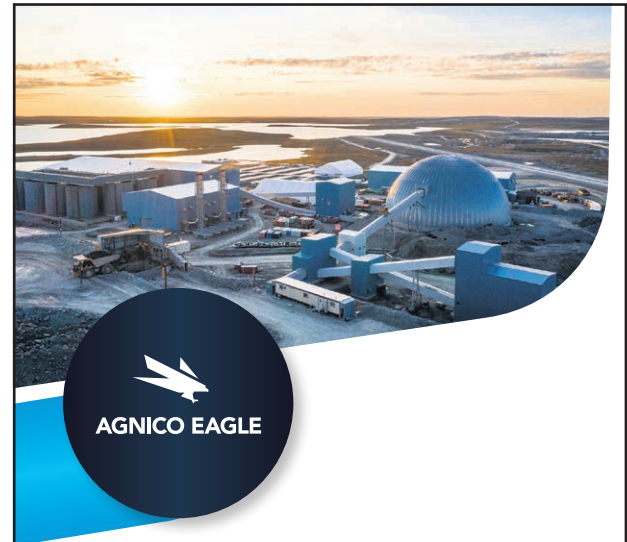


Balayez le code QR pour visiter la page d'accueil du projet.

Avez-vous des questions?

Écrivez-nous à l'adresse Novador@iaac-aeic.gc.ca ou visitez le site Web de l'Agence canada.ca/aeic.

Pour les demandes des médias : media@iaac-aeic.gc.ca ou par téléphone au 343-549-3870.



AGNICO EAGLE

JOIGNEZ
notre
FAMILLE

**COMPLEXE
MINIER LARONDE**

- Géologue d'exploration (temp.)

MINE ODYSSEY

- Planificateur entretien mobile
- Commis, entrepôt secteur cour
- Mécanicien mobile (garage)

Apprenez-en plus et faites-nous parvenir votre CV à agnicoeagle.com

Être unis. Être fiers. Être Agnico Eagle

Le masculin comprend le féminin. Mines Agnico Eagle souscrit au programme d'équité en matière d'emploi.

AVIS PUBLICS

Le prochain conseil aura lieu le 11 décembre à l'hôtel de ville.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 8 janvier 2024** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée par **l'Évêque Catholique Romain R.N.** relativement à la propriété située au **236 DE L'AVENUE DU PORTAGE** (lot 2 808 722 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de l'agrandissement de l'aire de stationnement ainsi que la rénovation et l'agrandissement du bâtiment principal, dont les éléments de non-conformité par rapport à la réglementation d'urbanisme en vigueur, soit le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, sont les suivants :

- la largeur de l'entrée charretière serait de 12,48 mètres au lieu du maximum de 10 mètres autorisé;
- l'aire de stationnement serait située à 0 mètre de la ligne avant au lieu du minimum de 3 mètres exigé pour un usage autre que l'habitation;
- il n'y aurait aucune bande gazonnée ni aucun arbre à la ligne avant de lot alors que la réglementation en vigueur prévoit une bande gazonnée minimale de 1,5 mètre et un minimum de deux (2) arbres;
- le revêtement extérieur en clin architectural métallique de la façade du bâtiment principal (par rapport à la rue du Portage) serait d'une superficie de 55% au lieu du maximum de 50% autorisé;

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre l'agrandissement de l'aire de stationnement ainsi que la rénovation et l'agrandissement du bâtiment principal, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER POUR LES INFORMER D'UN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC RELATIVEMENT À UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 203, BOULEVARD INDUSTRIEL (LOT 2 809 119 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors de la séance du conseil tenue le 27 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de résolution N° 2023-904, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui consiste à accorder, dans la zone « 6004 », l'autorisation d'exercer un usage de bureau d'architectes pour l'immeuble situé au 203 du boulevard Industriel (lot 2 809 119 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.
- 2) Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de cette résolution aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
- 3) Cette demande doit être adressée à la Commission municipale dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
Édifice Thais-Lacoste-Frémont
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Tour (5^e étage)
Québec (Québec) G1R 4J3
- 4) Si la Commission municipale du Québec reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité pour cette résolution, elle devra donner son avis sur sa conformité aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai ci-dessus mentionné.
- 5) Les renseignements permettant de déterminer les personnes habiles à voter du territoire ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière de la Ville de Rouyn-Noranda situé au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture des bureaux.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour du mois de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LOTS 4 591 969, 4 591 881, 4 591 903 et 4 591 958 AU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉS SUR LA RUE TREMPE (QUARTIER DE CADILLAC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2023-906 concernant les lots 4 591 969, 4 591 881, 4 591 903 et 4 591 958 au cadastre du Québec situés sur la rue Trempe (quartier de Cadillac), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 27 novembre 2023, a adopté le premier projet de résolution N° 2023-906 concernant l'autorisation d'un commerce d'hébergement pour travailleurs pour l'immeuble composé des lots 4 591 969, 4 591 881, 4 591 903 et 4 591 958 au cadastre du Québec localisés sur la rue Trempe (quartier de Cadillac), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder à l'intérieur de la zone « 4046 » l'autorisation d'exercer l'usage « 5839 - Autre hébergement » ainsi que les usages complémentaires de buanderie et cuisine commune sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 8 janvier 2024, à compter de 19 h 35**, à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 8 janvier 2024** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée par **Entretien Paysagiste S. Cliche & Fils** relativement à la propriété située au **2049 DE L'AVENUE LARIVIÈRE** (lot 6 448 297 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de l'installation d'une haie de cèdre faisant usage de clôture ainsi que la localisation d'un bâtiment accessoire (gazebo), dont les éléments de non-conformité par rapport à la réglementation d'urbanisme en vigueur, soit le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, sont les suivants :

- utilisation d'une haie de cèdres en guise de clôture sur deux des quatre côtés de l'aire d'entreposage au lieu de l'utilisation de matériaux opaques, ce qui est prohibé;
- utilisation d'une clôture ajourée en maille de chaîne sur les deux autres côtés de l'air d'entreposage, ce qui est prohibé;
- la haie de cèdres serait installée à une distance de 0,2 mètre de la limite avant au lieu du minimum de 0,3 mètre exigé;
- le bâtiment accessoire (gazebo) est situé à une distance de 0,6 mètre du bâtiment principal au lieu du minimum de 3 mètres exigé;
- l'aire d'entreposage de l'entreprise est située en cour avant alors que la réglementation ne permet les aires d'entreposage qu'en cour arrière ou latérale seulement;

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de régulariser l'entreposage en cour avant, la clôture existante ainsi que la localisation du bâtiment accessoire (gazebo) et permettre l'installation d'une haie de cèdres, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que permettre leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour de novembre 2024
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLICS

Le prochain conseil aura lieu le 11 décembre à l'hôtel de ville.

**AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE
INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE CONCERNANT LE
SECOND PROJET DE RÉSOLUTION N° 2023-907
CONCERNANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 2793 DU BOULEVARD RIDEAU
(LOT 6 437 316 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Suite à une consultation publique, le conseil municipal a adopté le lundi 27 novembre 2023, le second projet de résolution N° 2023-907 concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), conformément au règlement N° 2023-1252, pour l'autorisation d'une entreprise de déneigement quant à l'immeuble situé au 2793 du boulevard Rideau (lot 6 437 316 au cadastre du Québec).
- 2) Le second projet de résolution N° 2023-907 contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et, le cas échéant, des zones contiguës afin qu'une résolution qui les contient soit soumise à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
- 3) Pour être valide toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est, au plus tard le **14 décembre 2023**;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- 4) Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.
- 5) Toutes les dispositions du second projet de résolution N° 2023-907 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
- 6) Le second projet de résolution N° 2023-907 peut être consulté au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 rue Taschereau Est, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE :

Zone « 3075 » : la zone « 3075 » est située dans le quartier d'Évain et est constituée des propriétés au sud du boulevard Rideau comprises entre les numéros civiques impairs 2655 et 2813 ainsi que la partie de la voie ferrée située au nord du boulevard Rideau en face de ces propriétés.

Un plan détaillé de cette zone est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour du mois de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT N° 2023-1264
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 2015-845
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 16 octobre 2023, le conseil a adopté le règlement N° 2023-1264 modifiant le règlement de lotissement N° 2015-845 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :

- créer une nouvelle catégorie de lots à l'intérieur d'un corridor riverain, soit les lots non adjacents à un lac ou à un cours d'eau;
- définir les normes minimales de lotissement pour les lots à l'intérieur d'un corridor riverain non adjacents à un lac ou à un cours d'eau.

Le règlement N° 2023-1264 est entré en vigueur le 24 novembre 2023 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour du mois de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1274
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 27 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1274 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de modifier la grille des spécifications de la zone « 2053 », située dans la partie est du lac Osisko, afin d'y retirer les usages du groupe « Habitation (H) », de sorte que seul l'usage « Mise en valeur et conservation (N-1) » soit autorisé.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 8 janvier 2024 à compter de 19 h 55** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2023-1274 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2023-1274 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE :

Zone « 2053 » : la zone « 2053 » est située à proximité du lac Osisko et est constituée de vastes terrains vacants à l'est du lac Osisko et à l'ouest de l'extrémité Est de la rue Perreault Est et de la route Osisko.

Un plan détaillé de cette zone est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour du mois de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière

**DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LES LOTS 2 810 765 ET 2 810 879 AU CADASTRE DU QUÉBEC
SITUÉS SUR L'AVENUE GODBOUT**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2023-905 concernant les lots 2 810 765 et 2 810 879 au cadastre du Québec (avenue Godbout), en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 27 novembre 2023, a adopté le premier projet de résolution N° 2023-905 concernant l'approbation de la construction d'un entrepôt à pneus sur les lots 2 810 765 et 2 810 879 du cadastre du Québec localisé sur l'avenue Godbout en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder l'autorisation d'exercer à l'intérieur de la zone « 2029 » un usage « d'entrepôt à pneus » sur les lots 2 810 765 et 2 810 879 au cadastre du Québec (avenue Godbout) sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 8 janvier 2024, à compter de 19 h 45**, à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 29^e jour de novembre 2023
et publié le 6 décembre 2023

Angèle Tousignant, greffière



Photo: gracieleuseté

Goûtez AT est de retour du 3 au 9 décembre prochains avec une foule de produits régionaux.

Goûtez AT est de retour pour les Fêtes

La boutique en ligne sera de retour du 3 au 9 décembre - Le site Web Goutez AT, qui regroupe plusieurs producteurs et transformateurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue, sera de retour du 3 au 9 décembre prochains, pour offrir et faire découvrir à la population une multitude de produits régionaux.

Michel Ducas | mducas@medialo.ca

Au total, 38 producteurs maraîchers, agro transformateurs et transformateurs de la région offriront des centaines de produits gourmands à leur clientèle régionale. Les habitués de la boutique retrouveront plusieurs nouveaux producteurs, ainsi que leurs producteurs habituels, qui, dans plusieurs cas, auront des nouveautés à offrir.

« La boutique de Goûtez AT, c'est la destination qui offre le plus grand choix de produits gourmands en région, de

dire Danaë Ouellet, chargée de projet pour Goûtez AT. Qu'on aime cuisiner ou qu'on préfère acheter des pâtés et des desserts déjà prêts, on va trouver quelque chose de bon. Sans oublier les délicieuses idées-cadeaux pour tous les budgets. »

Divers points de cueillette

Comme le site est régional, les clients devront aller chercher eux-mêmes leurs victuailles. Goûtez At a donc établi des points de cueillette dans les principales villes de la région: Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Senneterre, La Sarre, Ville-Marie et Amos.

Il y aura aussi des points de cueillette à Barraute et Lebel-sur-Quévillon, mais les clients de ces municipalités devront magasiner à la boutique de Senneterre. Quant à la cueillette des victuailles, elle se fera le vendredi, 15 décembre, entre 10 h 00 et 17 h 30.

Exposition <i>Femme au front</i> au Musée d'Art de Rouyn-Noranda	Jusqu'au 14 janvier
Marché de Noël de Malartic	8 décembre
À bras ouverts - Brunch de Noël de Rouyn-Noranda	8 décembre
Village de Noël de l'école La Source	9 décembre
Promenade féérique de la Maison de la famille de Rouyn-Noranda	10 décembre
Nostal'gia Noël de Marc Hervieux (Val-d'Or, Amos et Rouyn-Noranda)	13 au 15 décembre
Concert bénéfice de Noël à la Cathédrale d'Amos	20 décembre
Vernissage exposition bénéfice <i>Le pied carré</i> , à l'Écart	23 décembre
Noël des musiciens, salle de spectacles le QG	29 décembre

34^e édition du signet de la campagne *Prendre le temps*



L'artiste, Maria Tremblay, lors du lancement de cette 34^e édition de la campagne *Prendre le temps*, qui s'est déroulé le 23 novembre dernier à Ville-Marie.

Ce sont 50 000 signets qui seront distribués en Abitibi-Témiscamingue pour la campagne 2023.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

L'illustration *Mon moment de bonheur* de Maria Tremblay orne les 50 000 signets imprimés pour l'édition 2023 de la campagne *Prendre le temps*. L'artiste originaire d'Alma qui vit actuellement à Notre-Dame-du-Nord connaît un grand essor de sa carrière artistique. Maria Tremblay rencontre un public grandissant qui s'ouvre au plaisir de découvrir ses œuvres respirant une authentique joie de vivre. Par la suite, elle sera décorée de plusieurs prix et distinctions dans le domaine des arts visuels. La campagne *Prendre le temps* permet de mettre de l'avant le travail d'artistes en arts visuels de la région de l'Abitibi-Témiscamingue tout en faisant la promotion des bibliothèques et de la lecture. « Je suis particulièrement fière d'être l'artiste choisie pour cette édition. Mon œuvre invite à prendre le temps... prendre le temps de choisir un livre, prendre le temps de se réserver du temps pour soi, pour se détendre, pour décrocher, s'accorder un moment de bonheur par la lecture », exprime M^{me} Tremblay. Les signets sont disponibles gratuitement dans toutes les bibliothèques de la région.

Photo: gracieleuseté



François Chénier accompagné sur scène de Michelle Labonté interprétant Mme Sylvain.

Photo: Laurence Labat

Symphorien : de la télé au théâtre

Spectacle - 45 ans après sa diffusion à la télévision, Symphorien n'a pas été oublié par le public qui se réjouit de l'adaptation présentement en tournée sur les planches des différents théâtres aux quatre coins du Québec.

Chloé Pronovost | cpronovost@medialo.ca

Symphorien est un téléroman humoristique diffusé sur les ondes de TVA pendant 7 saisons de 1970 à 1977. Le personnage principal, portant le même nom que la série en elle-même, est interprété par le grand Gilles Latulippe. La série relate les mésaventures de Symphorien, concierge dans une maison de chambres, sa famille et celles des locataires. Pour l'adaptation théâtrale, c'est le comédien François Chénier qui chausse les grandes bottes de Symphorien. Pour lui, il s'agit d'un privilège de camper ce personnage marquant pour le public populaire. « Pour moi, M. Latulippe c'était une idole, donc c'est un stress supplémentaire. C'est un poids énorme sur mes épaules d'interpréter un personnage aimé de tout le monde. J'étais tellement fan de M. Latulippe que je me suis dit que j'allais faire mon possible pour lui rendre honneur. Sa femme m'a dit, lors du soir de la première, qu'elle avait eu l'impression de voir son mari sur scène. J'étais très heureux », mentionne avec honneur François Chénier qui plusieurs reconnaîtront pour son rôle de Carl Le Cat Charest dans Radio Enfer de 1995 à 2001. L'adaptation de Symphorien au théâtre nous transporte à la fin des épisodes en 1977. « Les auteurs ont fait le pari de situer l'action comme si c'était la suite des épisodes à partir du moment que ça s'est terminé comme si c'était 4 nouveaux épisodes. Ils n'ont pas refait les histoires qui existaient déjà, ils ont inventé un nouveau scénario vraiment inspiré de ce qu'ils ont vu », raconte le comédien en saluant l'audace et le talent des auteurs, Pierre Huet et Louis Saia. François et toute la troupe composée de Martin Héroux, Michelle Labonté, Nathalie Mallette, Patrice Coquereau, Anne-Marie Binette et Stéphan Côté proposent une soirée avec beaucoup d'humour, mais également une intrigue captivante. Pour les plus nostalgiques, il s'agira d'une chance inouïe de reprendre contact avec ces personnages disparus depuis près de 50 ans. « Dès que le rideau ouvre, c'est la première fois que je vois ça en 30 ans de carrière au théâtre, les gens applaudissent le décor. C'est l'image de référence nostalgique qui fonctionne. À leur arrivée, chaque personnage se fait applaudir. C'est comme si leurs personnages préférés apparaissaient devant leurs yeux : c'est ça la magie du théâtre. »

Symphorien sera de passage au Théâtre Télébec de Val-d'Or le 8 décembre prochain et au Théâtre du Cuivre de Rouyn-Noranda le 9 décembre.

**Théâtre
du cuivre**

Billetterie : Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, au comptoir, par téléphone au **819 797-7133** ou au theatreducuire.ca

CETTE SEMAINE



**SCOTT-PIEN
PICARD**
Entrée : 30 \$ (adulte / +65 ans)
20 \$ (étudiant)

MERCREDI
6
DÉCEMBRE
19 H 30



DANIEL LEMIRE
Entrée : 49 \$

JEUDI
7
DÉCEMBRE
20 H 00



SYMPHORIEN
Entrée : 59 \$

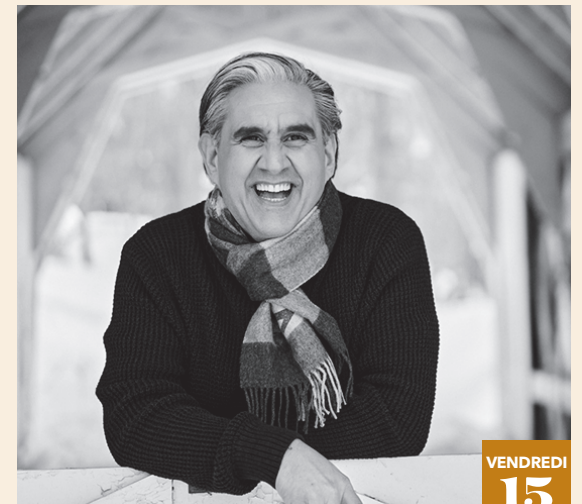
SAMEDI
9
DÉCEMBRE
20 H 00

À VENIR



JONATHAN ROY
À GUICHET FERMÉ

JEUDI
14
DÉCEMBRE
20 H 00



MARC HERVIEUX
Entrée : 52 \$

VENREDI
15
DÉCEMBRE
20 H 00

UN BILLET DE SPECTACLE POUR NOËL, UNE EXCELLENTE IDÉE-CADEAU! FORFAIT BAS DE NOËL - 2 SPECTACLES POUR 20 \$



LE TRÉSOR

Samedi 20 janvier, 15 h
Entrée : 12 \$



**ALICE DE
L'AUTRE CÔTÉ**

Samedi 10 février, 15 h
Entrée : 12 \$



FICELLE

Vendredi 1^{er} mars, 18 h 30
Entrée : 12 \$



**FREDO LE
MAGICIEN**

Samedi 13 avril, 15 h
Entrée : 12 \$

**Ville de
Rouyn-Noranda**

Conseil des arts
et des lettres
Québec

Canadian
Heritage Patrimoine
canadien

Les nageuses des Astrelles se couvrent d'or à John Abbott

RSEQ - En quête de remonter au classement de la conférence Sud-Ouest, les équipes de natation du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont vu leurs nageuses répondre à l'appel pour cette troisième compétition de la saison. Les représentantes des Astrelles-Gaillards se sont imposées pour remporter un total de quatre médailles d'or.

PIERRE-OLIVIER POULIN |
popoulin@medialo.ca

Absent en Outaouais au début du mois de novembre, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue avait fort à faire pour rattraper le retard au classement général.

Deuxièmes au classement général lors du premier rendez-vous de la saison, les Abitibiens ont presque fait la rasade chez les dames.

Dans les six épreuves au programme féminin, la moitié a vu une représentante des Astrelles monter sur la plus haute marche du podium.



Émie Boulanger.
Photo gracieuseté - Facebook/
Astrelles-Gaillards Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue

Âgée de seulement 17 ans, Émie Boulanger a connu la meilleure journée dans le camp régional. Auteure d'un doublé au 100 mètres dos et au 200 mètres style libre, l'athlète a aidé sa formation à remporter l'épreuve au relais du 4 x 50 mètres quatre nages, en compagnie de Marie-Maxime Cossette, Raphaëlle Leroux et Reily Provost. Le quatuor composé de Marie-Joëlle Brière, Frédérique Danis, Jade Larouche et de Becky Vanderhaeghe a pris le troisième rang de l'épreuve.

Cette dernière a aussi connu du succès individuel, en remportant l'épreuve du 50 mètres brasse. Quant à Cossette, elle a pris le deuxième rang à deux reprises, chaque fois derrière l'une de ses coéquipières. Chez les garçons, Jésaël Breton a fait sa part du travail pour accentuer la récolte de médailles. Présent dans le top 10 au 50 mètres libre, celui-ci s'est repris de belle façon sur la même distance, mais en style brasse, avec une médaille d'or.

Revigorés par un passage fructueux à la maison il y a deux semaines, les Gaillards tentaient de poursuivre sur leur lancée en volleyball masculin. De retour dans le peloton de poursuivants, les Abitibiens avaient commencé leur semaine en allant chercher une troisième victoire en quatre parties, grâce à un gain en trois manches contre le Collège Jean-de-Brébeuf.

La suite s'est gâtée pour les volleyeurs, qui ont échappé un match à leur portée contre le Cégep de Saint-Jérôme en deux sets. Tentant de terminer le tout en beauté, les Gaillards ont échappé un autre duel serré jusqu'à la limite contre les Géants du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans les autres sports disputés au sein du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, les porte-couleurs en soccer féminin ont divisé leur programme double du week-end. Défaites 2-1 par le Cégep de Joliette, les Astrelles l'ont ensuite emporté 5 à 1, le lendemain, contre l'équipe de l'Assomption.

Finalement, au hockey masculin, les Gaillards ont subi deux revers, dont un en prolongation, contre les Rebelles du Cégep de Sorel-Tracy.

Forestiers : un balayage des champions en titre pour finir la première moitié de saison

HOCKEY M18 AAA - Officiellement à la mi-saison, les Forestiers d'Amos tiennent leur bout dans un circuit M18 AAA plus paritaire que jamais. À quelques semaines du Challenge CCM, la structure régionale vient de réaliser un grand coup en battant le Blizzard du Séminaire Saint-François à deux reprises, samedi et dimanche dernier.

PIERRE-OLIVIER POULIN | popoulin@medialo.ca

Devenue la première équipe du Québec à remporter le championnat des clubs de M18 du Canada en plus de 20 ans, le Blizzard ne montrait aucun signe d'essoufflement en cette campagne 2023-2024.

Arrivée en Abitibi-Témiscamingue au tout premier rang du circuit, l'organisation basée dans la Capitale-Nationale avait remporté 20 de ses 22 premiers duels avant de se frotter aux Amossois. Ces derniers ont confondu les sceptiques, en l'emportant 3 à 1 et 4 à 3 en temps réglementaire.

« On progresse dans cette séquence de 10 matchs contre des adversaires imposants. Tranquillement, on prend confiance en nos moyens et à notre capacité de jouer contre n'importe qui. En même temps, la ligue est tellement égale et paritaire, cette saison. Aucun match n'est facile. À l'inverse, il y a aucun match qu'on ne peut pas gagner. La dernière fin de

semaine vient de le prouver », avance l'entraîneur-chef Shawn Lanoue.

Cette partie du calendrier prendra fin avec un doublé contre les Riverains du Collège Charles-Lemoyne (1^{er}, 2 décembre) et le Rousseau-Royal de Laval-Montréal (8-9 décembre), avant de mettre le cap sur Châteauguay pour le Challenge CCM. Homogène, mais profond

Le mois de novembre constitue un long périple exigeant et difficile à traverser au niveau psychologique. Après l'excitation des premières semaines de la saison, la routine s'installe pendant que le Challenge CCM, le congé de Noël et la course aux séries éliminatoires se font attendre.

Au niveau des résultats, novembre n'avait guère donné raison aux Forestiers de garder le sourire, la saison dernière. Au cœur d'une longue léthargie, les Forestiers n'avaient pas connu la victoire en sept parties lors du mois de novembre 2022, en plus d'avoir été dominés 39 à 15 au chapitre des buts.

Le son de cloche est différent cette saison. Menés par une troupe plus équilibrée que l'édition 2022-2023, les Abitibiens attaquent la deuxième moitié de saison avec une fiche au-dessus de .500 (10-9-2) et un pourcentage de victoires qui les placent au 8^e rang de la ligue.

« Notre équipe n'a pas de premier trio ou de quatrième trio. Tout le monde est capable de prendre tous les rôles possibles, donc c'est facile de faire jouer tout le monde. Présentement, on a beaucoup de blessés, mais ça ne paraît pas tant que ça. L'an dernier, on a eu beaucoup d'absences, mais on n'a pas été capable de s'en sortir. Nos succès de la dernière fin de saison ont coïncidé avec le moment où tout le monde est revenu », justifie Shawn Lanoue.



Les Forestiers d'Amos ont terminé le mois de décembre en se payant les meneurs du circuit M18 AAA, le Blizzard du Séminaire St-François.

Photo gracieuseté - Dany Germain



Votre cadeau parfait de Noël

TUNDRA CREWMAX 4X4 SR 2024



Toyota Safety Sense

Toyota Safety Sense

À PARTIR DE

178\$*
/sem

Transport et
préparation inclus
Taxes en sus

TOUT ÉQUIPÉ 7995 \$
DE COMPTANT OU
ECHANGE EQUIVALENT

LOCATION 40 MOIS



DE RETOUR OFFRE FIDÉLITÉ : JUSQU'À 1% DE RÉDUCTION SUR LE TAUX!

À la location ou sur financement à l'achat.



Le programme de location au détail est offert par Toyota Canada Inc. et est conditionnel à l'approbation de crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont payables en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule du 1er au 31 décembre 2023 inclusivement chez un concessionnaire participant de la région de l'Abitibi, où vous pouvez obtenir tous les détails et conditions. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. *Offres applicables au modèle, TUNDRA 4X4 2024 (LASDAT-BM00). Les paiements au mois sont soumis à un taux de location selon la durée de la location. Le prix suggéré du fabricant est de 635028 \$ avant taxes, montant qui inclut les frais de transport et de préparation, taxes d'air climatisé et droits sur les pneus. Les paiements aux semaines sont soumis à un taux de location selon la durée de location et le premier versement 205\$ et l'acompte de 0\$. Taux de financement à la location 8,49% sur 64 mois. Franchise annuelle à la location de 20 000km. Frais de 0,07\$/0,07\$/0,15\$/0,10\$/du Kilomètre excédentaire à la location. Assistance location. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Détails du rabais Fidélité chez le concessionnaire. Des conditions s'appliquent.

GAREAU



1080, 3^e Avenue Est
Val-d'Or
Tél. : 819 825-9000
www.gareautoyota.com

ACCÈS



1355, avenue Larivière
Rouyn-Noranda
Tél.: 819 762-5000
www.accestoyota.ca

AMOS



1151, Rte 111 E.
Amos
Tél.: 819 732-7000
www.amostoyota.com

> 1230308

